

les frais de transport et autres en rendent l'utilisation économique.

Je sais personnellement qu'on a pris certaines mesures à cet égard. Le maître-général du matériel étudie présentement la question. Je ne suis pas sûr qu'on agrandisse ces stations de régénération ou installations mécaniques. Nous avons en vue un autre projet dont je ne fournirai pas les détails pour le moment. Il s'agit d'un projet commercial qui, à mon avis, sera peut-être plus utile en ce sens qu'il n'exige pas le personnel d'experts requis pour nos stations de régénération. C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle, l'armée se voit obligée de former un certain nombre de soldats, non pas au maniement des armes comme les autres, mais en vue du recueillage, de la conservation et de la séparation des différentes huiles employées. J'ai été étonné à la vue de nos diverses installations de régénération. Au cours de conversations avec ceux qui s'y connaissent, j'ai appris qu'il faut recourir aux épreuves de laboratoire, non seulement quand l'huile arrive du garage, ou de quelque autre endroit, en vue de savoir si elle renferme du Prestone, de la graisse de transmission, etc., mais aussi à la sortie, afin de s'assurer qu'elle ne contient pas de substance étrangère qui gênerait son action lubrifiante. Il se peut que nous ayons recours à un autre système de fractionnement de cette huile, en vue d'en extraire les substances de rebut et de lui redonner ses propriétés lubrifiantes. Le maître général de l'artillerie est à étudier la question avec des représentants du conseil de recherches; l'expansion de ce service, je pense, se fera d'après les recommandations reçues. Cette étude devrait être terminée prochainement.

Le sous-comité a recommandé de voir s'il est possible d'effectuer des économies en utilisant davantage le réseau ferré national pour le transport, les messageries, et le service télégraphique. Un comité permanent de la Chambre est à étudier également cette question.

On recommandait de plus une inspection périodique et régulière de tous les approvisionnements par un officier responsable de chaque service afin de voir si les approvisionnements sont désuets ou s'ils ont cessé d'être employés. Dans ce cas, il faudrait procéder immédiatement à la récupération ou à la vente de ces approvisionnements.

On décida que les matériaux inutilisés après les travaux de construction devaient passer aux services d'entretien. On a fait l'inventaire des matériaux qui se sont accumulés pour diverses raisons, et ils sont ou seront employés dans d'autres travaux de construction ou dans d'autres districts. Les matériaux condamnés sont remis à la commission

[M. Tustin.]

de récupération pour qu'elle en dispose.

Tels sont les principaux vœux qu'on m'a signalés.

M. HARRIS (Danforth): Je désire exprimer ma satisfaction touchant les renseignements que le ministre vient de nous communiquer. Je me contenterai d'une observation. Ne pourrait-il pas exister une plus étroite coordination entre les différents départements de la défense, soit l'armée, la marine et l'aviation. Il est malheureux qu'en certains cas des organismes semblables existent dans chacun de ces trois départements. On devrait supprimer les barrières qui empêchent toute intimité entre les membres de l'armée et ceux de l'aviation. D'après des déclarations entendues, ces barrières existent réellement, et c'est là un état de choses déplorable. Nous désirons tous l'unification de notre effort de guerre, et j'aimerais voir régner entre les trois branches du ministère de la Défense nationale le plus haut degré possible de coordination.

Je dirai en terminant, que nous devons poursuivre notre effort de guerre. Je pourrais faire de longues observations sur tous les détails, ce qui me prendrait au moins trois heures, mais le moment n'est pas aux paroles. Accélérons notre effort de guerre le plus rapidement possible.

M. KINLEY: Je désire soumettre au ministre et au comité, une ou deux questions que j'estime importantes. Je suis allé chez moi pendant les vacances de Pâques et tandis que la campagne du plébiscite battait son plein, j'y ai discuté avec nombre d'esprits éveillés des questions intéressantes ma circonscription. J'ai constaté que les discours à la radio et les articles dans les journaux avaient laissé l'impression aux cultivateurs de ma circonscription qu'ils étaient exemptés de l'instruction militaire et, partant, du service militaire, et que l'exemption s'appliquait aux personnes engagées dans les industries de base et qui possèdent une expérience agricole. Or je constate que la question n'est pas aussi simple que cela. La pratique en est plutôt compliquée. Je suis heureux de signaler le communiqué remis récemment aux journaux par le ministère des Services nationaux de guerre, que l'on devrait largement vulgariser et répandre dans les journaux beaucoup plus qu'on ne l'a fait. Après ce qu'on a déclaré et exposé à la radio touchant le service militaire, il est facile de comprendre qu'un fils de cultivateur, sur réception d'un avis d'avoir à se présenter à l'examen médical, s'adresse immédiatement à une personne autorisée pour lui dire qu'il croyait être exempté. Le communiqué du ministère des Services nationaux de guerre aux journaux expose fort bien la situation. On y explique que le fils de cultivateur sera appelé